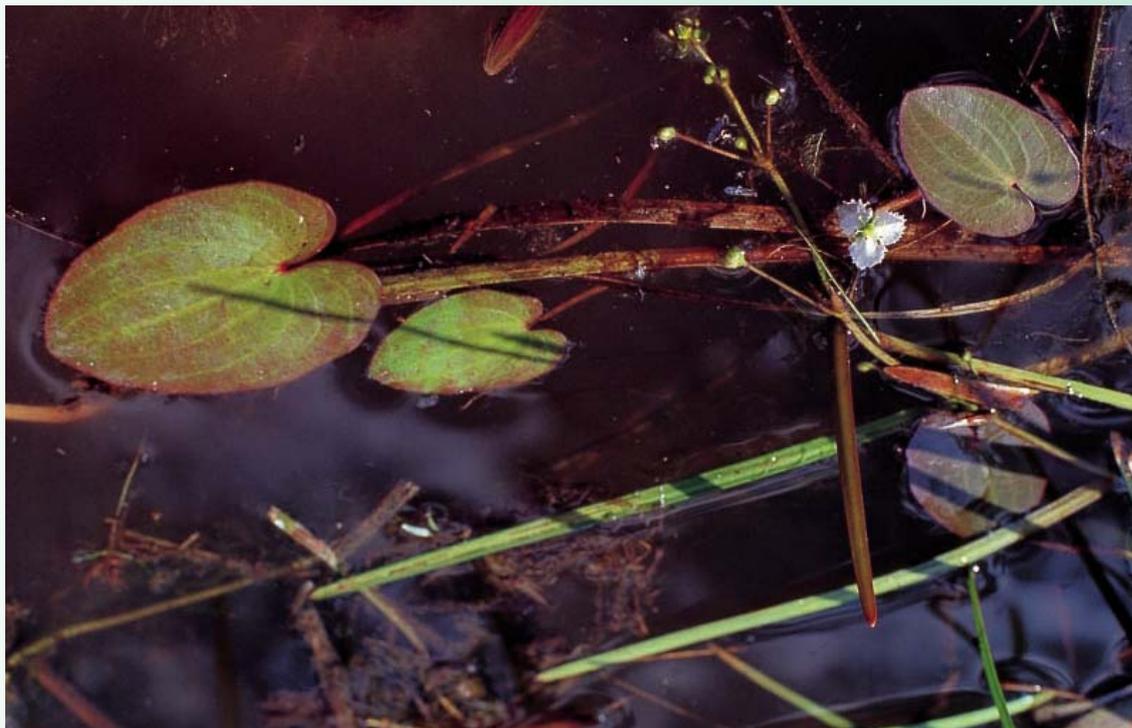


Caldesia parnassifolia



© V. Gaudillat

Description de l'espèce

La Caldésie est une plante aquatique ou amphibie atteignant 1 m de long ; le pied, enraciné sur le fond, et 5 à 15 feuilles en cœur flottent à la surface de l'eau, portées par des pétioles dont la longueur s'adapte à la profondeur de l'eau ; la hampe florale, dressée au-dessus de la surface, porte 2 à 4 verticilles de trois fleurs aux pétales blancs ou blancs rosés.

Biologie

La fécondation est assurée par le vent ou les insectes (reproduction sexuée) ; une reproduction végétative peut également s'effectuer par des turions produits par la hampe florale et qui, s'en détachant en automne, se déposent sur le fond pour produire de nouvelles plantes au printemps suivant.

L'espèce se trouve sur des milieux plutôt acides, rarement calcaires.

Répartition régionale et populations

La Caldésie est une espèce de plaine. En France, elle est extrêmement rare et le département de l'Indre abrite plus de 80 % des stations françaises (la quasi-totalité dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Brenne). L'espèce est signalée dans le Cher et en Indre-et-Loire ; elle a disparu du Loir-et-Cher.

Habitats et mesures de gestion favorables

La Caldésie croît dans les eaux claires abritées des queues d'étangs (particulièrement anciens), entre les tourradons de Laïches ou les roselières de Roseau commun. Elle affectionne les substrats vaseux sur fond sableux. Elle pouvait autrefois occuper des zones de pleine eau comme les nénuphars.

Les mesures de gestion favorables à l'espèce rentrent dans le cadre d'une gestion traditionnelle des étangs et sont à envisager au niveau d'une chaîne d'étangs.

- limitation des intrants, du faucardage et des herbicides ;
- maintien d'une surface en végétation aquatique et de roselières ;
- maintien du battement du niveau d'eau et de l'assec tous les 5-7 ans ;
- lutte contre l'eutrophisation (culture de l'assec et surpiétinement du bétail) ;
- lutte contre le Rat musqué et le Ragondin.